

MOUVEMENTS FINANCIERS AVEC L'ETUDE

Par suite de nouvelles directives de la Caisse des Dépôts et Consignations et afin de sécuriser les mouvements financiers, toutes les opérations financières à l'étude devront être faites **par virement**.

J'attire votre attention sur un point :

Pour être effectif, tout virement à l'étude devra être effectué au plus tard deux jours avant la date de signature de l'acte, sous peine de ne pouvoir maintenir le rendez-vous.


Pour nous permettre d'identifier le virement, il y aura lieu de veiller à préciser :
- la nature du dossier (vente, succession...),
- et le nom du dossier (nom du vendeur, acquéreur, défunt ...)

Remise de relevé d'identité bancaire

Toute personne intervenant à un acte devra m'adresser (par courrier ou déposé à l'étude) son relevé d'identité bancaire dûment **signé et daté au verso**,

Pour ceux qui sont amenés à verser des fonds à l'étude, je joins ci-après le relevé d'identité bancaire.

Je vous remercie de votre compréhension.

Relevé d'identité Bancaire							
 Caisse des Dépôts	Caisse des Dépôts et Consignations 56 rue de Lille 75356 PARIS CEDEX 7			Domiciliation :			
	Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB			
	40031	00001	0000137121U	67			
Cadre réservé au destinataire du relevé			Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)				
	FR95	4003	1000	0100	0013	7121	U67
Maître Yann LE LEVIER Notaire 16 rue de la Morgan 22360 LANGUEUX			Identifiant International de la Banque (BIC)				
			CDCG FR PPXXX				